

masanté

La voile pour tous



ASSOCIATION CAP AU LARGE

Le "Laisse dire" à flot pour sa mission humanitaire, direction Oran.

L'association Cap au large ! Un poème convivial aux senteurs d'embruns qu'Ezzedine connaît bien. Un jour, il rencontre à Figuerolles Riton, handicapé, fan de voile et de musique et faisant partie de Cap au large. Les projets de l'association lui plaisent. Depuis, une amitié solide les lie.

► Cap au large

Cette école de voile naît en 1996, grâce à des passionnés de voile motivés par le soutien aux personnes handicapées. Sa différence, elle accueille aussi bien les personnes valides que les personnes handicapées moteurs ou mentaux, les fragilisés de la vie, enfants et adultes. Les sorties voile sont encadrées par un animateur de voile diplômé d'Etat, possédant une grande expérience.

L'association possède deux voiliers de 11 mètres, accueillant chacun six ou sept personnes et un skipper ou un accompagnateur. Et depuis peu, un grand voilier de 17 mètres.

► Le bénéfice

Grâce aux bateaux adaptés, équipés et stables, les handicaps, quels qu'ils soient, s'effacent devant un défi commun, naviguer sur la mer à la voile. Cette aventure, ouverte à tous ceux qui sont motivés, permet de se dépasser. C'est un travail d'équipe : valides ou non, il faut se soutenir, former un groupe solide, solidaire et sociable. Tout le monde a sa place et sert la communauté en assurant les tâches quotidiennes.

Pour certains, c'est une fenêtre sur le monde extérieur, pour

ASSOCIATION CAP AU LARGE,
Frontignan. 04 67 43 20 85.
Site : <http://capaularge.org>

d'autres malmenés par la vie, une réintégration sociale, pour tous un dépassement de soi et un moment d'évasion.

► Un petit dernier

Riton est un des nerfs moteurs de l'asso. Il organise, depuis trois ans, des concerts afin de financer le petit dernier de la flotte : un super voilier de 17 mètres appelé *Laisse Dire*. Ezzedine a accueilli dans son restaurant un de ses premiers concerts solidaires.

Le *Laisse Dire*, baptisé le 2 juillet dernier, construit et aménagé par des bénévoles et grâce aux recettes des concerts de Riton, a une mission bien précise. Il part la semaine prochaine, avec deux autres bateaux de l'asso.

À bord, des équipages mixtes (handicapés et valides, musiciens et mélomanes) afin d'apporter fauteuils roulants, médicaments, livres... à Oran, ville chère à Ezzedine.

Et après ? Agréé lieu de vie par la protection judiciaire et grâce aux subventions du ministère, il effectuera des croisières d'insertion pour les jeunes en difficulté. Le voyage pourra durer trois mois.

MARIE-CHRISTINE GARCIN

► EN SAVOIR PLUS

Pour s'inscrire à Cap au large, une adhésion annuelle de 20 € (assurance comprise) est demandée. Les sorties sont ensuite réglées en fonction de leur durée.

Outre les croisières proposées, vous pouvez adopter les sorties découvertes à la demi-journée (29 €) ou à la journée. La première sortie est proposée à demi-tarif, comme essai. Vous pouvez

aussi prendre un forfait de cinq, dix ou vingt sorties sur l'année, c'est moins cher (1/2 journée à 25 €). Toutes les sorties servent d'apprentissage. Il faut réserver une semaine à l'avance.